



L'état-civil: l'histoire de sa famille



Venez découvrir aux archives de la Ville tous les actes de naissances, mariages et décès des habitants d'Orvault depuis le premier registre paroissial de 1606.

Vous souhaitez découvrir l'histoire de votre famille?

Commencez par consulter les documents de votre famille: papiers d'identité, livret de famille, photographies vous livrent les premières indices, sans oublier la mémoire vivante: parlez-en, questionnez votre entourage!

Venez ensuite aux archives municipales consulter les actes authentiques qui ont rythmé la vie de vos aïeux.

Les actes paroissiaux et d'état civil: votre arbre généalogique

Naissances, mariages, décès : ces événements de la vie des habitants d'une commune sont enregistrés par toutes les mairies dans des registres d'état-civil. Avant la révolution, les prêtres tenaient des registres paroissiaux où étaient notés les baptêmes, mariages et sépultures.

Ces archives vous livrent une foule d'information sur vos ancêtres: noms et prénoms bien sûr, mais aussi date et lieux de naissance, professions, domiciles, noms, prénoms, âges, professions et domiciles des parents; et des informations sur les amis et voisins lorsqu'ils sont témoins des événements.

L'acte de naissance de votre grand-père vous donnera ainsi des informations sur votre arrière-grand-mère, dont l'acte de naissance vous donnera des informations sur votre arrière-arrière-grand-mère... les archives vous feront ainsi remonter le temps!

La Ville d'Orvault possède tous les registres paroissiaux et d'état-civil depuis 1606!

- Les actes plus anciens, jusqu'en 1912, sont consultables uniquement sur internet, sur le site des Archives départementales de Loire-Atlantique / [Fonds d'archives numérisés](#).
- Pour les actes à partir de 1913, rendez vous aux archives municipales de la Ville d'Orvault.

Pour protéger la vie privée des personnes, les actes de naissances et de mariage de moins de 75 ans sont consultables uniquement par les membres de ma famille, sur présentation de pièces justificatives de leur ascendance.

Pour étoffer votre histoire familiale, vous pouvez également consulter :

- les recensements de population: où sont enregistrés par lieux de vie tous les habitants, avec leur âge, leur profession... (également en ligne sur le site des archives départementales)
- les recensements militaires : tous les jeunes hommes de 20 ans sont annuellement enregistrés, avec leurs caractéristiques physiques (grand, brun,...) et leurs savoirs faire (sait nager, jouer de la musique...)
- les listes électorales: permettent de trouver des habitants par lieux de résidence (si on ignore le lieu de naissance)

Contact

Hôtel de Ville
9 rue Marcel Deniau
gdi@mairie-orvault.fr
Tél. : 02 51 78 32 06

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sur RDV.

Archives départementales

Sur le site des Archives départementales: consulter gratuitement les [Archives numérisées](#) et les [fiches méthodologiques](#) de recherche.

Source URL:

<https://www.orvault.fr/culture-sport-tourisme/tourisme-et-patrimoine/archives/letat-civil-lhistoire-de-sa-famille>